

**LETTRE DATÉE DU 12 MAI 2003, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DES PAYS-BAS À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT UN RÉSUMÉ DE LA QUATRIÈME RÉUNION INFORMELLE OUVERTE À TOUS SUR UN TRAITÉ INTERDISANT LA PRODUCTION DE MATIÈRES FISSILES POUR LA FABRICATION D'ARMES ET AUTRES DISPOSITIFS EXPLOSIFS NUCLÉAIRES, TENUE À GENÈVE LE 4 AVRIL 2003, DANS LE CADRE DES TRAVAUX MENÉS SUR CETTE QUESTION PAR LES PAYS-BAS**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint un résumé de la quatrième réunion informelle ouverte à tous sur la question de l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs nucléaires. Cette réunion a été organisée le vendredi 4 avril 2003 par la délégation du Royaume des Pays-Bas à la Conférence du désarmement.

Cette quatrième réunion a été consacrée à la question des stocks de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. L'Ambassadeur Pablo Macedo, Représentant permanent adjoint du Mexique à la Conférence du désarmement, et M. Morten Bremer Maerli, Directeur de recherches à l'Institut norvégien des affaires internationales, ont présenté des exposés liminaires sur cette question.

Le nombre total des participants a été largement supérieur à 100. Des représentants de 45 pays étaient présents, ainsi que des représentants de 4 organismes internationaux et de 2 organisations non gouvernementales.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre et de l'annexe soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

***Portée du traité***

M. Bremer Maerli a indiqué que, pour ce qui est des stocks de matières fissiles, il existait essentiellement quatre options concernant la portée du traité:

1. Intégration totale des stocks dans le traité;
2. Intégration partielle des stocks;
3. Inclusion dans le traité de principes directeurs concernant les stocks;
4. Exclusion des stocks.

M. Bremer Maerli a présenté les avantages et les inconvénients de chacune de ces options (voir sa communication en annexe).

Certains participants ont soutenu que les stocks devaient être couverts par un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, faute de quoi le traité resterait un simple instrument de non-prolifération et ne viserait pas le désarmement nucléaire. On a fait valoir à ce propos que la question des stocks résultait principalement du sentiment que les États dotés d'armes nucléaires ne prêtaient pas toute l'attention voulue à la question du désarmement nucléaire.

Pour d'autres participants, un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles, même s'il ne portait pas sur les stocks, constituerait malgré tout une mesure importante car il permettrait de limiter la quantité de matières fissiles. Après le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui impose un plafond qualitatif à la mise au point d'armes nucléaires en interdisant les essais, un traité relatif aux matières fissiles placerait un plafond quantitatif sur la production de ces matières.

Il a été reconnu que le mandat de négociation de ce traité (le mandat Shannon tel qu'il figure dans le document CD/1299) était défini de manière ambiguë. Le sentiment général était que la question des stocks ne devait pas constituer un préalable à l'ouverture des négociations.

#### ***Définition des stocks de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires***

Outre la portée du traité, il convient de définir le terme «stocks». Certains participants ont fait observer que, à ce stade des débats, ce terme est utilisé au sens large, sans que sa signification exacte n'apparaisse clairement.

Dans son exposé (voir annexe), M. Bremer Maerli a décrit huit catégories de stocks différentes:

1. Matières à usage militaire direct se trouvant dans les armes nucléaires opérationnelles et les «filières»;
2. Matières à usage militaire direct stockées à des fins militaires;
3. Matières à usage militaire direct extraites d'armes démantelées;
4. Matières à usage militaire direct considérées comme excédentaires et destinées à être réaffectées à des fins civiles;
5. Matières à usage militaire direct considérées comme excédentaires et déclarées réaffectées à des fins civiles;
6. Matières à usage militaire direct utilisées dans les réacteurs nucléaires navals ou y destinées;
7. Matières directement utilisables se trouvant actuellement dans les réacteurs ou «filières» et les entrepôts;
8. Uranium hautement enrichi irradié et plutonium dans le combustible irradié de réacteurs, ou sous forme vitrifiée pour élimination définitive.

***Mesures prises par les États dotés d'armes nucléaires en ce qui concerne les stocks de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires***

Il a été noté qu'à l'heure actuelle certains États dotés d'armes nucléaires avaient déjà déclaré excédentaire une partie de leurs stocks. Deux des cinq États visés ont placé leurs stocks excédentaires sous le régime de garanties d'EURATOM. D'autres ont déjà fermé l'ensemble ou certaines de leurs installations de production de matières fissiles. Les États-Unis et la Fédération de Russie ont déclaré excédentaires 34 m<sup>3</sup> de plutonium et 540 m<sup>3</sup> d'uranium, tous deux de qualité militaire, et procèdent à la dilution de ces stocks. Par ailleurs, l'Initiative trilatérale, à laquelle participent la Fédération de Russie, les États-Unis et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a pour objectif de mettre au point un nouveau système de vérification de l'Agence concernant les matières qui proviennent d'armes et doivent être retirées des programmes de défense des deux pays. La vérification par l'AIEA vise à renforcer la confiance internationale dans la soustraction irréversible, aux programmes de fabrication d'armes nucléaires, des matières fissiles soumises par chacun des deux pays au régime de vérification de l'Agence. La première phase de l'Initiative trilatérale s'est achevée en septembre 2002.

***Protection physique, sûreté et élimination des stocks de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires***

Mis à part un instrument spécifique, d'autres conventions portant sur des aspects relatifs aux matières fissiles pourraient être prises en considération dans les futures négociations sur un traité relatif aux matières fissiles. La Convention sur la protection physique des matières nucléaires, la Convention sur la sûreté nucléaire, ainsi que la Convention sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets nucléaires ont été mentionnées au cours des débats.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent des Pays-Bas  
auprès de la Conférence du désarmement  
(Signé) Chris C. Sanders

## Annexe

Quatrième réunion informelle ouverte à tous sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles, tenue dans le cadre des travaux menés sur cette question par les Pays-Bas (Genève, 4 avril 2003)

### **Traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles: Question des stocks**

Morten Bremer Maerli, [mbm@nupi.no](mailto:mbm@nupi.no)  
Institut norvégien des affaires internationales

#### **Grandes lignes**

- Importance d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles
- Objet et portée d'un tel traité
- États visés
- Définition des «stocks»
- Options concernant la portée du traité
- Mécanismes de contrôle des stocks et principes en la matière
- Résumé
- Bibliographie

#### **L'importance d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles**

- Plafonner le nombre d'ogives susceptibles d'être produites → désarmement nucléaire effectif
- Stocks excédentaires: risque réel que des matières fissiles se retrouvent entre de mauvaises mains (terroristes/États) → non-prolifération
- Obligation de rendre compte pour tous les États dotés d'armes nucléaires
- Avec le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, principal mécanisme de mise en place d'un régime de limitation applicable aux États non parties au TNP (États qui continueront à ne pas y adhérer)

#### **L'importance d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles**

- Prochaine étape logique d'un programme multinational de limitation des armements
- Seul point de la liste des 13 mesures adoptées par la Conférence d'examen de 2000 pour lequel un calendrier d'exécution a été fixé, témoignant ainsi de l'importance attachée à un tel traité par les États parties au TNP
- L'absence d'un traité relatif aux matières fissiles ne pourra que nuire au TNP à plus long terme
- Petit rappel – sans TNP:
  - pas d'obstacles légaux dans le domaine nucléaire
  - possibilité d'interventions militaires, y compris de frappes préventives: éventualité la plus probable?

#### **L'objet et la portée d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles**

- Définis par deux décisions internationales adoptées, l'une comme l'autre, par consensus:
  - 1993: Résolution 48/75 L de l'Assemblée générale des Nations Unies
  - 1993: Décision de la Conférence du désarmement d'adopter le «mandat Shannon» (CD/1299)

- Les deux décisions prévoient la négociation d'«un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires»

Mandat relativement clair pour ce qui est des objectifs de la vérification

- Toutefois, le mandat Shannon ne précise pas les options possibles concernant la *portée* du traité
- Portée du traité:
  - à définir lors de débats ultérieurs...

Principal point de désaccord:

- Un traité relatif aux matières fissiles devrait-il porter sur les stocks existants non soumis à un régime de garanties (désarmement et non-prolifération)?
- ... Ou uniquement sur la production future (non-prolifération avant tout, au risque de renforcer le statu quo nucléaire)?

**États visés par le traité**

- Impact variable selon les États:
  - Écart entre les cycles du combustible nucléaire
  - Inventaires de matières fissiles
- États parties au TNP non dotés d'armes nucléaires et ayant conclu un accord de garanties généralisées:
  - appliquent de facto le traité

- États visés: États n'ayant pas conclu d'accord de garanties généralisées, principalement:
  - États dotés d'armes nucléaires parties au TNP
  - États dotés d'armes nucléaires non parties au TNP
  - (tout État se libérant du TNP)

**Portée d'un traité relatif aux matières fissiles: Stocks**

- Sujet de préoccupation: *matières directement utilisables*
  - Matières pouvant servir à la fabrication d'ogives nucléaires sans autre forme d'enrichissement ou de retraitement
- Dont: uranium hautement enrichi et plutonium

- Plutonium (teneur en  $^{238}\text{Pu}$  inférieure à 80 %)
  - de qualité militaire
  - d'une qualité convenant aux réacteurs (bombes rudimentaires)
  - combustible MOX non irradié
- Uranium hautement enrichi
  - > 20 % de  $^{235}\text{U}$  (mais pas d'interdiction pour le combustible naval?!)
- $^{233}\text{U}$ 
  - Thorium irradiant ( $^{233}\text{Th}$ ) utilisé dans les réacteurs

**Autres catégories (AIEA)**

- «Produits fissiles spéciaux»
- «Matières nucléaires»
- «Matières nucléaires de remplacement»
  
- (Tritium)

**Produits spéciaux**

- Catégorie de matières plus large, comprenant *tous* les isotopes fissiles
  - Dont: *matières directement utilisables*, uranium naturel (teneur en U-235 = 0,7 %), uranium faiblement enrichi, uranium hautement enrichi irradié et combustible irradié
  - Définition de l'AIEA «<sup>239</sup>Pu, <sup>233</sup>U et uranium enrichi des isotopes 235 et 233 ou toute matière contenant l'un ou plusieurs des éléments qui précèdent»

**Matières nucléaires**

- Catégorie encore plus large:
  - Outre les *produits fissiles spéciaux*, comprend les matières dites *brutes*
  - Matières qui contiennent de l'uranium 238, dont on tire le plutonium après irradiation dans un réacteur nucléaire

**Matières nucléaires de remplacement**

- Matières pouvant subir une fission
  - Le *neptunium 237* et l'*americium* peuvent être employés pour fabriquer un dispositif explosif nucléaire
  - *Curium*: intrant potentiel d'armes nucléaires, encore que son utilisation pose des risques plus graves du point de vue de la sûreté radiologique
  - Au moins un des États dotés d'armes nucléaires a effectué avec succès une explosion nucléaire expérimentale au moyen d'une «matière nucléaire de remplacement»
- Chacun des stocks de ces trois isotopes augmente à travers le monde, posant des risques supplémentaires de prolifération et de nouveaux problèmes en matière de garanties

**Tritium**

- Matière non fissile, mais pouvant subir une fusion. Utilisée dans les ogives modernes:
  - Le tritium associé au deutérium amplifie la réaction en chaîne en libérant des neutrons rapides dans une réaction de fusion
  - Il en résulte la fission d'une fraction plus large de matières nucléaires et la libération d'une plus grande énergie
- Le tritium a une demi-vie courte (12,3 ans). Il doit donc être régulièrement remplacé pour maintenir un rendement optimal
- Les États-Unis ont relancé leur production de tritium
- Envisager de l'interdire dans le traité??

**Catégories d'uranium hautement enrichi et de plutonium (d'après Schaper, 1997)**

1. Matières à usage militaire direct se trouvant dans les armes nucléaires opérationnelles et les «filiales»
2. Matières à usage militaire direct stockées à des fins militaires
3. Matières à usage militaire direct extraites d'armes démantelées
4. Matières à usage militaire direct considérées comme excédentaires et destinées à être réaffectées à des fins civiles

5. Matières à usage militaire direct considérées comme excédentaires et déclarées réaffectées à des fins civiles
6. Matières à usage militaire direct utilisées dans les réacteurs nucléaires navals ou y destinées
7. Matières directement utilisables se trouvant actuellement dans les réacteurs ou les «filiales» et les entrepôts
8. Uranium hautement enrichi irradié et plutonium dans le combustible irradié de réacteurs, ou sous forme vitrifiée pour élimination définitive

**Options possibles concernant la portée du traité  
(d'après Walker, Berkout, 1999)**

1. Intégration totale des stocks
2. Intégration partielle des stocks
3. Inclusion de principes directeurs concernant les stocks
4. Exclusion des stocks

**1) Intégration totale des stocks**

- Contrôle intégral: production passée et future
- Nécessité de définir une série d'obligations concernant les stocks détenus par les États, y compris les questions de procédure et relatives à la vérification

**Intégration totale des stocks**

- Avantages:
  - Conformité aux objectifs du désarmement comme de la non-prolifération (TNP)
  - Traité relatif aux matières fissiles: étape faisant partie intégrante du désarmement nucléaire
  - Obligation de rendre compte et transparence, pour tous les États
  - Bienfaits probables en matière de sécurité mondiale et régionale
- Inconvénients:
  - Coûts, mise en œuvre
  - Énorme opposition des États dotés d'armes nucléaires (de tous ces États)
  - Obstacle à l'ouverture de négociations??!

**2) Intégration partielle des stocks**

- Cible: production future
- Nécessité de régler certains problèmes liés aux stocks, par exemple:
  - Garanties relatives aux matières excédentaires
  - Engagement de ne pas soustraire certaines matières au régime de garanties

**Intégration partielle des stocks**

- Avantages:
  - Réduction unilatérale des stocks militaires
  - Option susceptible d'intéresser les États dotés d'armes nucléaires
  - Marge de manoeuvre, *certain*s stocks n'étant pas soumis à un régime de garanties: favoriserait l'adhésion des pays dotés d'armes nucléaires qui ne sont pas parties au TNP?
- Inconvénients:
  - (Importants) Stocks non comptabilisés/non soumis à un régime de garanties
  - Effets limités sur la non-prolifération (transferts)
  - Effets limités sur le désarmement

**3) Inclusion de principes directeurs concernant les stocks**

- Cible: production future
- Le traité *mentionne* les préoccupations relatives aux stocks et les attentes concernant les mesures à prendre pour y répondre:
  - Mention figurant dans le préambule
  - Articles consacrant les principes et objectifs relatifs aux stocks
  - Indication des principales mesures à prendre
  - Examens périodiques des progrès réalisés

**Inclusion de principes directeurs**

- Avantages:
  - *Probable* réduction unilatérale des stocks militaires
  - Option susceptible d'intéresser les États dotés d'armes nucléaires
  - Marge de manoeuvre – adhésion des pays dotés d'armes nucléaires non parties au TNP?
- Inconvénients:
  - Moins de contraintes, moins de contrôle de la politique des pays dotés d'armes nucléaires concernant les stocks
  - Intérêt encore moindre pour la non-prolifération (transferts)?
  - Intérêt encore moindre pour le désarmement?

**4) Exclusion des stocks**

- Cible: production future
- Stocks non visés par le traité, mais possibilité d'inclure des principes directeurs
- Exclusion des stocks: privilégier la non-prolifération

**Exclusion des stocks**

- Efforts spéciaux nécessaires (en dehors du traité) pour accélérer les progrès dans certains domaines (protection physique, déclaration des stocks excédentaires, élimination, etc.) dans le cadre d'initiatives unilatérales, bilatérales et multilatérales
- Définition de principes visant à orienter la politiques des États concernant les stocks (irréversibilité, réduction de la production, transparence, protection, examen, etc.)

**Exclusion des stocks**

- Avantages:
  - Large adhésion des pays dotés d'armes nucléaires
  - Possibilité d'exercer un certain contrôle sur les pays dotés d'armes nucléaires non parties au TNP
  - Appui au processus du TNP
  - Coûts et application limités

**Exclusion des stocks**

- Inconvénients:
  - Réservoir de matières directement utilisables échappant au système de contrôle et de garanties international
  - Transparence et responsabilité limitées
  - Pas de véritable limitation du nombre d'ogives nucléaires susceptibles d'être produites
  - Restrictions en matière de non-prolifération: pas de contrôle des transferts provenant des pays dotés d'armes nucléaires
  - Occasion manquée pour le désarmement: impact à long terme sur le TNP?

#### Mécanismes internationaux de contrôle des stocks

- Garanties
  - Généralisées (INFCIRC/153), Protocole additionnel (INFCIRC/540), accords de soumission volontaire
- Convention sur la protection physique des matières nucléaires (INFCIRC/274)
  - Amendement (léger) en cours
- Initiative trilatérale: États-Unis, Russie, AIEA
  - Garanties concernant les stocks excédentaires
- Accords d'élimination bilatéraux (États-Unis, Russie)
  - Arrangements concernant l'uranium hautement enrichi, accord sur l'élimination du plutonium

#### Principes régissant le contrôle des stocks

- Réduction maximale des stocks:
  - Arrêter l'accumulation de stocks non soumis à garanties
  - Définir les besoins militaires/stocks excédentaires
- Irréversibilité
  - Étendre le régime de vérification de l'AIEA aux matières à usage non militaire
  - Étendre l'élimination de l'uranium hautement enrichi et du plutonium (États/quantités)
  - Autovérification et transparence [déclarations (multilatérales)]
- Protection effective:
  - Élargir et renforcer les normes de protection physique
- Examen:
  - Officialisation des processus d'examen multilatéraux concernant les stocks (réductions)

#### Résumé

- Le traité relatif aux matières fissiles serait la prochaine étape importante de la limitation des armements à l'échelon multinational
- Le projet figure encore au programme des plus grands pays
- Toutefois: fortes contraintes d'ordre politique, pratique et financier
  - À projets différents, avantages différents!
  - L'absence d'un tel traité sera préjudiciable au TNP
- Faire montre de pragmatisme!
  - Climat politique actuel
  - Urgence de la tâche

#### Résumé – approche pragmatique

- Première préoccupation: matières directement utilisables
- Intégration complète des stocks dans le traité: idéal évident et important, mais irréaliste
- Meilleur compromis: Mettre l'accent sur la production future, tout
  - en intégrant partiellement les stocks (déclarés excédentaires) (2)
  - en formulant des attentes relatives aux autres stocks (3)
  - en définissant un ensemble de principes relatifs à la politique des États en matière de stocks (4)
  - ... et en prévoyant un examen rigoureux par les pairs – avec possibilité de sanctions

#### Un peu de sagesse...

«Pour des raisons tant pratiques que politiques, la situation en matière de réglementation dans tous les pays, y compris ceux dotés d'armes nucléaires, devrait être envisagée dans l'optique d'un monde se préparant à un désarmement nucléaire complet – qu'il s'agisse là ou non d'un objectif désirable ou réaliste»

(Albright, Berkout, Walker, 1996, p. 456)

→ Un traité relatif aux matières fissiles est indispensable...!

#### Bibliographie:

- Kerstin Hoffman (rédactrice), «Un traité sur les matières fissiles: portée, stocks et vérification», Forum du désarmement, UNIDIR, n° 2, 1999
- Annette Schaper «A Treaty on the Cut-off of Fissile Material for Nuclear Weapons – What to cover? How to verify?», Institut de recherches sur la paix, Francfort, Rapport n° 48, juillet 1997
- William Walker et Frans Berkhout, «Fissile Material Stocks: Characteristics, Measures and Policy Options», UNIDIR, 99/8, 1999
- David Albright, Lauren Barbour; Corey Gay, Todd Lowery, «Ending the Production of Fissile Material for Nuclear Weapons: Background Information and Key Questions», Institute for Science and International Security (ISIS) [www.isis-online.org/publications/fmct/primer/tableofcontents.html](http://www.isis-online.org/publications/fmct/primer/tableofcontents.html)
- Oxford Research Group: «The FMCT Handbook», février 2003
- Morten Bremer Maerli, «A Pragmatic Approach for Negotiating a Fissile Material Cut-Off Treaty» International Negotiation, vol. 6, n° 1, juillet 2001, <http://Interneg.org/in/volumes/6/1/abstracts.html>